

**FNFCEPPCS – Fédération Nationale de Formation Continue
et d'Évaluation des Pratiques Professionnelles
des Centres de Santé.**
Organisme agréé par l'OGDPC



Malakoff, le 31 mars 2016

Chère Madame, cher Monsieur,
Chère consœur, cher confrère,

Nous avons le plaisir de vous adresser le catalogue des formations de notre fédération dédiée aux centres de santé pour la fin de l'année 2016.

Notre catalogue comporte des formations dispensées dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC), mais aussi des formations hors DPC.

Pour le DPC, comme vous le savez, nous sommes agréés par l'OGDPC (sous le n° 2368) pour former des médecins, des kinésithérapeutes, des IDE et des chirurgiens-dentistes. Nous vous invitons à vous inscrire rapidement à nos formations de DPC afin de pouvoir bénéficier de la prise en charge gratuite avant épuisement des crédits OGDPC. Comme vous le savez, en 2015, les crédits pour les chirurgiens-dentistes ont été bloqués dès le mois de juin et pour les autres praticiens dès septembre. Il y a donc lieu de s'inscrire dès maintenant même pour des stages prévus en fin d'année 2016.

Nous joignons à cet envoi la fiche d'inscription correspondante. Pour l'inscription en ligne, le stagiaire peut y procéder directement sur le site ***ogdpc.fr*** via le numéro de référence du stage indiquée dans le catalogue.

En cas de difficultés ou en cas d'inscription supplémentaire, merci de nous contacter.

Concernant les stages hors DPC, l'inscription se fera directement auprès de notre organisme.

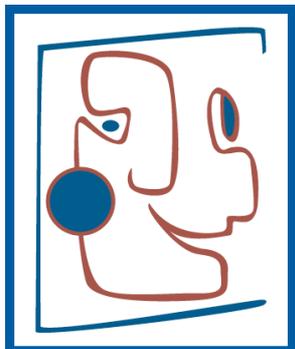
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce programme de formation et vous adressons nos cordiales salutations.

Dr LIMOUSIN Michel
Président de la FNFCEPPCS

Contact :

fnfceppcs@gmail.com

01 41 17 48 02



Fédération Nationale
de Formation Continue
et d'Évaluation
des Pratiques
Professionnelles
des Centres de Santé

Catalogue de formations de la FNFCEPPCS



Avril à décembre 2016

Formations agréées et financées par l'OGDPC

Programme DPC des médecins	Page 2
Programme DPC des infirmiers	Page 7
Programme DPC des chirurgiens-dentistes	Page 8
Programme DPC pluriprofessionnel	Page 9

Formations non financées par le DPC

Formation dentaire en FMC	Page 9
Formation dentaire au MEOPA	Page 10
Formation ETP	Page 11
Stages administratifs	Page 12

Catalogue donné sous réserve de modifications.

Formations agréées et financées par l'OGDPC

Programme DPC des médecins



DE L'ERREUR MÉDICALE À LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681600003, session 1

Vendredi 27 mai 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Concepteur :

Dr André SOARES, médecin directeur au CMS de Vitry-sur-Seine

RÉSUMÉ : L'analyse des pratiques médicales, des incidents et des erreurs est de nature à améliorer la qualité des soins et le bien-être des soignants.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle du 27 mai et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



MÉDECINE DU SPORT POUR LES GÉNÉRALISTES DE CENTRE DE SANTÉ

Enregistré sur le site l'OGDPC sous le n° 23681500043, session 2

Jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenants :

Dr Frédéric KHIAMI, chirurgien orthopédiste au CHU de la Pitié-Salpêtrière, Paris 13e

Dr Richard AMORETTI, cardiologue et directeur d'enseignement en médecine du sport
au CHU de la Pitié-Salpêtrière, Paris 13e

CONTENU : Médecine du sport en médecine générale en centre de santé : les certificats de non contre-indication, la place de l'ECG et les pathologies cardiaques à rechercher, la traumatologie, principalement cheville, genou et épaule : examen clinique et principales pathologies, surveillance de compétitions sportives.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle des 30 juin et 1^{er} juillet, questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



SE FORMER À L'ANIMATION DE GROUPES DE PAIRS

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500044, session 1

Vendredi 16 septembre 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenants :

Dr Julien LE BRETON, médecin directeur au CMS de La Courneuve et maître de conférences

Dr André SOARES, médecin directeur au CMS de Vitry-sur-Seine

RÉSUMÉ : Formation interactive aux méthodes d'animation d'équipes ou groupes de pairs. La formation des professionnels de santé exige que des médecins de centres de santé s'engagent dans l'expertise, l'organisation et l'animation des formations des animateurs de groupes de pairs et de stages d'équipe. La formation des formateurs est alors indispensable.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des expériences et des difficultés rencontrées dans l'animation des stages d'équipe, formation présentielle du 16 septembre et questionnaire d'évaluation post-formation, retour d'expérience.



LES CONNECTIVITES :

nouvelles idées, nouvelles thérapeutiques

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500041, session 1

Mardi 27 septembre 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Dr Claire BRIERE, rhumatologue au CMS de Malakoff et praticien hospitalier
au Centre hospitalier intercommunal de Créteil - CHIC (94)

CONTENU : Comment prendre en charge les connectivites : physiopathologie, étiologie, classification et nouveaux traitements.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle du 27 septembre et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



RÉDIGER UN CERTIFICAT POUR UN MALADE PSYCHIATRIQUE

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500038, session 2

**Vendredi 7 octobre 2016 (1/2 journée)
dans le cadre du Congrès national des centres de santé
à l'ASIEM
6 rue Albert de Lapparent, 75007 PARIS**

NOMBRE DE PLACES : 40

RÉSUMÉ : La rédaction des certificats pour les malades psychiatriques (y compris internement) nécessite des connaissances médicales et juridiques précises et renouvelées pour s'adapter au nouveau cadre réglementaire diagnostique et thérapeutique ; place du médecin généraliste de centre de santé dans la prise en charge.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle du 7 octobre et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



LES LEUCÉMIES ET HÉMOPATHIES MALIGNES

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681600001, session 1

**Jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2016
au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Dr Véronique LEBLOND, Professeur des universités, Chef de service d'hématologie clinique
au CHU de la Pitié-Salpêtrière, Paris 13e

CONTENU : Les leucémies et hémopathies malignes : classifications, clinique et explorations complémentaires, physiopathologie et nouvelles thérapeutiques.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle des 13 et 14 octobre et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



SE FORMER À LA MAÎTRISE DE STAGE

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500036, session 1

Jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Dr Julien LE BRETON, médecin directeur au CMS de La Courneuve et maître de conférences

RÉSUMÉ : La formation des professionnels de santé exige que des médecins de centres de santé s'engagent dans l'expertise, l'organisation et l'animation des formations des internes, stagiaires et étudiants adressés par l'Université. La formation des maîtres de stage est alors indispensable.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle des 17 et 18 novembre et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



NOUVEAUTÉS SUR PARKINSON ET SCLÉROSE EN PLAQUE

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681600002, session 1

Jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Dr Lisette VOLPE-GILLOT, Service de neuro-psycho-gériatrie,
Hôpital Léopold-Bellan, Paris 14e

CONTENU : Ce qu'un généraliste doit connaître en 2016 des nouveautés dans les hypothèses physiopathologiques, le diagnostic, l'exploration et le traitement du Parkinson et de la sclérose en plaque.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle des 24 et 25 novembre et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



Comment prendre en charge les SOINS PALLIATIFS

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500039, session 2

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 décembre 2016
au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Dr Laure COPEL, Chef du service de l'Unité de Soins Palliatifs
du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon

CONTENU : Comment mieux accompagner les patients en fin de vie. Seront traitées les questions sociales et humaines mais aussi des questions techniques (soins, traitement de la douleur, alimentation et hydratation, bien-être). Les apports théoriques et l'interactivité.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle des 1^{er} et 2 décembre et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



EXERCICE COORDONNÉ ET PROTOCOLÉ EN CENTRE DE SANTÉ

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681600004

Sessions 2016

NOMBRE DE PLACES : 12 par session

Ce programme de DPC de type Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) participe à l'amélioration des pratiques et de la qualité des soins en développant une concertation et une coordination professionnelle pour la prise en charge des patients. Il fait suite à un programme « expérimental » conduit en 2013 au CMS de Vitry-sur-Seine. Il est non thématique et inclut la dimension de prévention.

Ses objectifs sont : une analyse des pratiques collectives avec un choix des thèmes traités par les participants et un approfondissement des compétences.

L'engagement dans ce programme suppose la participation d'une équipe de médecins généralistes d'un centre de santé. Le séminaire est conçu pour 6 à 12 participants, encadrés par un animateur et un organisateur.

La formation aura lieu sur place ; elle comprend de 3 à 7 séances d'une demi-journée.

Quatre équipes de médecins généralistes se sont engagées sur ce DPC dès le 1^{er} trimestre 2016 dans les Centres municipaux de santé de Nanterre (92), de Vitry-sur-Seine (94), de Bagneux (92) et de Villejuif (94).

*Pour chaque nouvelle équipe de centre de santé qui souhaite participer,
prendre contact avec la FNFCEPPCS.*

Programme DPC des infirmiers



Mieux connaître la CONTRACEPTION

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500042, session 1

Jeudi 16 juin 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Dr Laura MARIN-MARIN, gynécologue-obstétricienne au CMS de Malakoff

CONTENU : Ce que doivent connaître les infirmières des centres de santé en matière de contraception : méthodes, indications et contre-indications, éducation des patients, IVG.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle du 16 juin et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



Ce que les infirmiers ont besoin de savoir en CARDIOLOGIE

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500040, session 1

Jeudi 29 septembre 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Dr Luc DRIEU, cardiologue au CMS de Malakoff

CONTENU : Suivi des patients sous anticoagulants, l'arythmie complète, l'insuffisance cardiaque, l'insuffisance coronaire : tout ce que les infirmiers(ères) de centres de santé ont besoin de savoir pour leurs patients.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle du 29 septembre et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.

Programme DPC des chirurgiens-dentistes



PRENDRE UNE EMPREINTE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500035, session 1

Mercredi 13 avril 2016

**au Cabinet dentaire (LISC)
64 rue Fondary, PARIS 15e**

NOMBRE DE PLACES : 25

Intervenants :

Dr Nicolas BOUTIN, SAPOIMPLANT, D.U. d'Esthétique du sourire,
Implantologie orale et chirurgie buccale exclusive, Paris 15^e et Clinique Ambroise Paré la Providence (92)

Dr Benjamin PERRON, attaché de l'Université Paris V Descartes,
attaché au service de parodontologie de l'hôpital Bretonneau, parodontie et implantologie, Paris 15e

RÉSUMÉ : L'empreinte d'une prothèse sur implant est une étape importante à acquérir pour un omnipraticien dans son plan de traitement. Des travaux pratiques pour apprendre les différentes étapes, quel que soit le système implantaire utilisé, permettront au participant de se lancer dans cette discipline.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle du 13 avril et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.



OCCLUSODONTIE

Enregistré sur le site l'OGDPC sous le n° 23681600006, session 1

Mardi 21 juin 2016

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

Intervenant :

Non communiqué

La formation comprendra trois étapes : questionnaire préalable d'évaluation des connaissances et des pratiques, formation présentielle du 21 juin et questionnaire post-formation d'évaluation des acquis.

Programme DPC pluriprofessionnel



PORTER UN PROJET DE CENTRE DE SANTÉ

Enregistré sur le site de l'OGDPC sous le n° 23681500037, session 1

Mardi 14 juin 2016

à la FNCS

3 rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

NOMBRE DE PLACES : 20

Ce programme de DPC pluri-professionnel, conçu sous la forme d'un séminaire, est ouvert aux médecins généralistes, aux chirurgiens-dentistes et aux paramédicaux (infirmiers et kinésithérapeutes) exerçant en centre de santé.

Le séminaire est conçu pour 20 participants.

CONTENU : Seront abordés les problèmes administratifs et les problèmes juridiques des centres ; le financement des centres ; l'apport des centres de santé à la qualité des parcours de santé ; les actions de communication ; comment former, repérer, conseiller les cadres et les professionnels dont les centres ont besoin ; comment susciter les vocations ; les rapports avec l'université.

La formation comprend trois étapes : questionnaire préalable, séminaire interactif du 14 juin et questionnaire post-formation.

Formations non financées par le DPC

Formation dentaire en FMC

HYPNOSE

Jeudi 6 octobre 2016 (1/2 journée)

dans le cadre du Congrès national des centres de santé

à l'ASIEM

6 rue Albert de Lapparent, 75007 PARIS

NOMBRE DE PLACES : 40

La formation sera ouverte aux chirurgiens-dentistes inscrits au Congrès

Formation dentaire au MEOPA

En partenariat avec l'organisme de formation **AIR LIQUIDE SANTÉ FRANCE**, la **FNFCEPPCS** propose aux chirurgiens-dentistes des centres de santé de suivre une formation MEOPA complète et reconnue ONCD, à tarif privilégié.

Formation MEOPA (Mélange équimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote) +Gestes d'urgence

Intégration du MEOPA en cabinet dentaire pour la prise en charge de l'anxiété et de la douleur des patients

Jeudi 27 et vendredi 28 octobre 2016

**Lieu : Faculté de Chirurgie Dentaire
5 rue Garancière, 75006 PARIS**

**Formation limitée à 20 chirurgiens-dentistes
(accompagnés le 2^e jour de leur assistante dentaire)**

Objectifs de la formation MEOPA :

Développer vos connaissances théoriques et pratiques pour administrer, en cabinet dentaire, le MEOPA, et ainsi prendre en charge l'anxiété des patients pendant la réalisation de vos soins.

Réglementation :

Tout chirurgien-dentiste souhaitant équiper son cabinet en MEOPA doit obtenir personnellement la reconnaissance d'aptitude à l'utilisation du MEOPA par un organisme habilité par l'ONCD, grâce à l'obtention :

- de l'attestation de suivi de la formation "MEOPA" délivrée par un organisme accrédité
- du justificatif de suivi d'une formation aux gestes d'urgence datant de moins de 5 ans.

Air Liquide Santé France est un organisme de formation habilité par l'ONCD pour dispenser des formations MEOPA.

Présentation de la formation :

Formation de deux jours dédiée aux chirurgiens-dentistes ; le 2^e jour de formation est accessible aux assistantes dentaires.

La formation aux gestes d'urgence est intégrée en soirée du 1^{er} jour (sans supplément).

Vous suivrez un programme complet alliant théorie et pratique.

La formation, animée par des intervenants expérimentés, est reconnue par l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (ONCD).

Coût de la formation :

Coût exceptionnel de 690 € TTC (au lieu de 1 100 €) par chirurgien-dentiste pour 4 demi-journées (2 déjeuners inclus), y compris la venue de l'assistante dentaire sur la 2^e journée ; formation aux gestes d'urgence offerte en soirée du Jour 1.

*L'intégralité de la somme sera versée à l'organisme AIR LIQUIDE ; la FNFCEPPCS n'intervient qu'à titre **bénévole.***

Modalités d'inscription et programme détaillé sur demande auprès de la FNFCEPPCS.

Formation ETP

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE EN CENTRE DE SANTÉ

Novembre-Décembre 2016 (5 jours/40 heures)

**au Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse, 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 12

Coût : 1200 € par personne / Financement par l'employeur

Mise en œuvre d'un programme d'ETP : La pratique de l'éducation thérapeutique nécessite de la part des soignants de s'approprier la démarche d'ETP et de développer de nouvelles compétences, en particulier des compétences pédagogiques. Pour cela, les participants doivent pouvoir analyser leur pratique actuelle, comprendre les fondements théoriques, pratiques et réglementaires de l'ETP mais aussi projeter leur mise en œuvre dans leur contexte d'exercice.

Public destinataire : Tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique (élaboration, animation, évaluation) : soignants (médecins, infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes, diététiciennes, etc.), travailleurs sociaux, acteurs associatifs.

Modalités et durée de la formation :

La formation se réalise selon deux modalités : un temps de formation présentielle, répartie sur cinq jours ; des travaux d'application entre les modules, à réaliser sur le lieu d'exercice des participants.

La formation totalisera une durée de 40 heures, en adéquation avec les exigences réglementaires françaises concernant les programmes d'ETP.

Objectifs de la formation : Il s'agira de travailler les compétences requises pour dispenser une ETP plus particulièrement orientée sur le diabète.

Jour 1 • Connaître les fondements, la démarche et les conditions qui sous-tendent l'ETP.

- Comprendre les mécanismes de l'apprentissage dans le contexte de l'ETP.
- Définir les critères et les conditions favorables au recrutement des patients.

Jour 2 • Choisir et justifier les thèmes et les grandes lignes de son projet d'ETP.

- Réaliser un diagnostic éducatif et élaborer un programme d'apprentissage personnalisé avec le patient et centré sur ses besoins.
- Structurer, formaliser des séances d'ETP en prévoyant des modalités d'évaluation pédagogiques adaptées.

(Une période de +/- 2 semaines permet aux participants de commencer à mettre en pratique les premiers éléments de la formation, à partir d'objectifs énoncés de manière collégiale)

Jour 3 • Mettre en œuvre des séances d'ETP en utilisant des techniques d'animation adaptées et favorables à la dynamique de groupe.

- Sélectionner les outils pédagogiques en tenant compte de leur qualité et de leur pertinence dans le programme.
- Définir les supports de communication à mettre en place dans le lien avec le parcours d'éducation du patient.

Jour 4 • Intégrer la mise en place d'un programme d'ETP dans le contexte spécifique d'un centre municipal de santé, en lien avec une équipe pluridisciplinaire et dans une logique interprofessionnelle.

- Identifier le réseau local mobilisable dans la perspective du développement du programme d'ETP.
- Réaliser le dossier d'autorisation d'ETP en vue de sa soumission à l'ARS.

(Une période de +/- 4 semaines permet aux participants de mettre en œuvre des objectifs personnalisés établis à l'issue des 4 premiers jours de formation et base à une analyse de pratique à visée d'évaluation)

Jour 5 • Structurer l'auto-évaluation annuelle de son programme d'ETP.

- Modéliser l'évaluation quadriennale de son programme d'ETP.

Formateurs : Jean-Charles VERHEYE et Régine RAYMOND.

Si des centres sont intéressés par ce programme, il conviendra de contacter la FNFCEPPCS.

Stages administratifs

Intervenant :

Patricia LANAUD, responsable du pôle administration et gestion des CMS de la ville de Pantin

Pour les agents d'accueil : FACTURATION ET TIERS PAYANT

Lundi 17 octobre 2016

**Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

FINANCEMENT PAR L'EMPLOYEUR (sur convention)

Programme du matin : **L'accès aux droits et les téléservices de la CPAM**

- 1** – Modalités et bénéficiaires (Protection universelle maladie ; Couverture maladie universelle complémentaire ; Aide médicale de l'état ; Aide à la complémentaire santé)
- 2** – Modalités de facturation de actes (Les majorations ; Les forfaits ; Le parcours de soins)
- 3** – Les téléservices (Compagnon flux tiers ; Consultation des droits réels (CDR) ; Acquisition des droits réels (ADR) ; Espace pro)

Programme de l'après-midi : **Pistes d'amélioration pour la facturation et la gestion du tiers payant**

- 1** – La facturation et l'encaissement des actes (Professionnalisation des agents : outils et les méthodes pour une mise à jour correcte des dossiers et éviter les rejets ; Les processus de facturation avec les logiciels agréés Sesam Vital ; La fonction de régisseur et l'encaissement du ticket modérateur ; La circulation de l'information et des patients dans l'établissement)
- 2** – La gestion du tiers payant (Les organisations et les méthodes de travail qui permettent d'améliorer la facturation et de limiter les rejets ; Les collaborations du tiers payant avec les différents services de l'institution et de la CPAM qui permettent d'optimiser les recettes d'activité)

Pour les responsables tiers payant et les responsables administratifs : S'AIDER DE LA DÉMARCHE DE PROJET POUR AMÉLIORER LA FACTURATION ET LA GESTION DU TIERS PAYANT

Mardi 18 octobre 2016

**Centre municipal de santé Maurice Ténine
74 av. Pierre Larousse 92240 MALAKOFF (Hauts-de-Seine)**

NOMBRE DE PLACES : 20

FINANCEMENT PAR L'EMPLOYEUR (sur convention)

Programme du matin : **Réaliser un diagnostic**

- 1** – Le contexte, les enjeux, la formalisation de la commande
- 2** – Réaliser un diagnostic sur la facturation et le tiers payant (L'inventaire des informations utiles ; L'analyse des informations et la réalisation d'un diagnostic)
- 3** – Définir des objectifs (Les priorités, les objectifs : comment hiérarchiser ; Les actions à mettre en œuvre)

Programme de l'après-midi : **Concevoir et réaliser un plan d'actions**

- 4** – Concevoir un plan d'action (Les fiches actions ; Identification des contraintes et des risques ; Les modalités d'évaluation des actions ; Planifier un plan d'action ; Délimiter le périmètre du projet ; Le plan de communication)
- 5** – La réalisation des actions (Le lancement du projet ; L'organisation et le suivi des actions)
- 6** – L'évaluation de la démarche (Les évaluations intermédiaires et finale ; Le rapport du projet)



MODALITÉS D'INSCRIPTION
aux Sessions de Développement Professionnel Continu (DPC)
médicales, odontologiques et infirmières
de la FNFCEPPCS

Attention : chaque session est limitée à un certain nombre de participants

1. La formation est gratuite (prise en charge OGDPC).
2. Les repas et les collations pendant la formation sont pris en charge.
3. Dans le cas d'une formation sur deux jours, la FNFCEPPCS prend en charge la nuit d'hôtel entre les deux jours. Les frais d'hôtellerie la veille de la formation sont à la charge du participant.

Pour s'inscrire, les 2 étapes suivantes seront à respecter :

1	<p>Créer, si ce n'est pas encore fait, votre compte personnel sur le site www.ogdpc.fr, rubrique www.mondpc.fr.</p> <ul style="list-style-type: none">• Cliquez alors sur « S'inscrire », dans l'encart rouge de la colonne de droite ;• Sur la page d'inscription qui s'ouvre, il faut choisir, dans le menu déroulant « Type de personne », « Salarié Centre de Santé », pour charger le formulaire d'inscription que vous devrez remplir.• Parmi les documents qui vous seront demandés, il vous faudra fournir obligatoirement :<ol style="list-style-type: none">a) Un scan d'une fiche de paie de moins de trois mois ;b) Un RIB de votre Centre de Santé au format pdf (ne vous trompez pas, c'est bien du RIB de votre employeur dont il s'agit, celui-ci pourra alors être indemnisé de votre absence) ; <p><i>Pour toute précision, contactez la FNFCEPPCS au 01 41 17 48 02 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30) ou par courriel : fnfceppcs@gmail.com</i></p>
2	<ul style="list-style-type: none">• Vous inscrire aux sessions de DPC de la FNFCEPPCS en envoyant, par courrier postal à l'adresse indiquée, ou par courriel, les modalités d'inscription signées, la fiche d'inscription (au verso), dument renseignée.• Joindre à l'inscription, un chèque de caution de 200 euros à l'ordre de la FNFCEPPCS. <i>Le chèque n'est pas obligatoire pour les IDE.</i> <p><u>Le chèque de caution sera rendu ou détruit à l'issue de la formation.</u> Il restera acquis à la FNFCEPPCS à titre de dédommagement des frais engagés, en cas d'annulation non justifiée moins de 30 jours avant la formation, ou en cas de non-participation à la totalité de la formation qui comprend les trois étapes du DPC (Analyse des pratiques / Formation présentielle / Evaluation à distance). Cette somme ferait alors l'objet d'un reçu.</p>

La FNFCEPPCS délivrera à l'issue de la formation une attestation pour mon employeur, lui permettant de justifier les droits à indemnisation.

Date et signature du stagiaire
précédées de la mention lu et approuvé



**FNFCEPPCS – Fédération Nationale de Formation Continue
et d'Évaluation des Pratiques Professionnelles
des Centres de Santé.**

Organisme agréé par l'OGDPC



**Fiche d'inscription à une session de DPC
organisée par la FNFCEPPCS, à renvoyer à :**

**FNFCEPPCS - Centre Municipal de Santé Ténine,
74 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff
ou par courriel : fnfceppcs@gmail.com**

Tous les champs sont obligatoires

Sexe : Femme Homme

NOM d'usage : NOM de naissance si différent :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction :

N° Adeli ou RPPS (n° mentionné sur votre compte OGDPC) :

Centre de santé d'exercice :

Adresse postale du Centre :

Téléphone du Centre :

Votre Téléphone :

Votre Adresse mail :

FORMATION CHOISIE

TITRE	DATE

Je joins le chèque de caution de 200 € établi à l'ordre de la FNFCEPPCS.

Chèque non demandé pour les IDE.

Rappel :

***Sauf exception, toutes les formations de la FNFCEPPCS ont lieu à MALAKOFF (92),
à la Maison de Vie Associative, 26 rue Victor Hugo,
ou au Centre de santé Maurice Ténine, 74 avenue Pierre Larousse.***